



MONTAGE EVENTUEL D'UNE CHAMBRE A AIR DANS LES PNEUS TUBELESS

CONSIGNES A RESPECTER

- 1) Les fabricants de pneumatiques **interdisent** le montage d'une chambre à air sur une roue tubeless. En effet, la conception de l'enveloppe Tubeless et le profil spécial de la jante prévue pour ce montage ont, entre autres, la particularité de permettre l'étanchéité avant la mise en place des talons sur les sièges de la jante.

Il faut absolument éviter cette anomalie car les flexions répétées de la carcasse, pendant le roulage, provoquent une usure localisée de la chambre à air pouvant aller jusqu'à la perforation. La perte de pression est donc immédiate et peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et la mise hors d'usage de l'enveloppe.

- 2) Le montage avec chambre à air est **possible** sur certains types de véhicules quand l'enveloppe Tubeless est montée sur une roue conçue pour un montage avec chambre à air.

Si ce montage Tubeless avec chambre à air doit être réalisé, il est impératif de prendre les précautions suivantes :

- s'assurer qu'une chambre à air de dimension adaptée est disponible pour le pneumatique considéré ;
- respecter les préconisations habituelles de montage d'une chambre à air.

- 3) Il est nécessaire de respecter les consignes des fabricants de pneus et celles des constructeurs de véhicules qui figurent dans leurs notices d'entretien.

Recommandations TNPF - Edition 2013		Réf. : TO 03
Date de création : Mars 1985	Date de dernière mise à jour : Juin 2013	P. 1 / 1